

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°24-42

L'an deux mille vingt quatre à 10h00
Le 2 octobre, à Chalons en Champagne

Date de convocation	25 septembre 2024
Nombre de délégués :	
 Titulaires	53 Titulaires
 Suppléants	53 Suppléants
 Présents	28 Présents
 Votes par procuration	1 votes par procuration

Étaient présents :

M. Bruno CUNY (représente M. F. BESSADI)	M. Dominique DIDELOT (représente M. J-F. VALLOIRE)
M. Michaël DUFLOX (représente M. D. HERBILLON)	M. Dominique COLLIN
Mme Inès DE MONTGON	M. Claude VALDENAIRE
Mme Véronique CASTRONOVO	M. André LIEBEAUX
M. Bernard DEKENS	M. Régis AUBRY (représente M. E. GILLARDIN)
M. J.-Claude JACQUEMART (représente Mme D. FLORES)	M. Pierre CORDIER
M. Sébastien PAULET	M. Michel NORMAND
M. Christian MAGISSON (représente Mme H. OLIVIER)	Mme Sylviane DENIS
M. Pascal MAUROY	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M. Emmanuel BAUDART	Mme Danièle COMBE
M. Michel LALLEMAND	Mme Valérie WOITIER
M. Yvon HUMBLLOT	Mme Dominique HUMBERT (+ pouvoir de M. B. JOURDAIN)
M. Jean SIMONIN	Mme Pascale GAILLOT
M. J Pierre CORVISIER	
M. Jean-Yves JONET	

Objet de la délibération :

BUDGET 2024 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Résultat du vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°24-42

Objet de la délibération :

TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR POSTES ET MISSIONS

Suite à plusieurs décisions récentes (recrutement d'un comptable, recrutement d'un ingénieur «dignes »), une décision budgétaire modificative est nécessaire :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
ART 6161 CHAP 011			
Assurances	-3 900,00 €		
ART 6184 CHAP 011			
Formations (modélisation)	3 000,00 €		
ART 023 CHAP 023			
Virement à l'investissement	900,00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
ART 2138 CHAP 21		ART 021 CHAP 021	
Câblage électrique bureau comptable	900,00 €	Virement venant du fctmt	900,00 €
TOTAL	900,00 €		900,00 €

Après avis du Bureau Syndical,
Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 présentée ci-dessus

Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

